

## C'EST QUOI LA DOUBLE PPH ?

**Après la sécabilité, La Poste expérimente une nouvelle formule à détruire les emplois...**

■ Pour une entreprise comme La Poste, il y a deux manières de faire des économies de personnel :

**1/ la productivité**, c'est-à-dire la compression du volume d'heures pour une charge donnée. A La Poste, cela passe par des réorganisations où sont supprimées des positions de travail (et les emplois avec...).

**2/ la flexibilité**, c'est-à-dire l'adaptation des moyens (encore des emplois) à l'activité. A La Poste, au courrier, la flexibilité se nomme la sécabilité.

Dans la DSCC 44/85, après Les Herbiers et Chantonnay, La Poste tente d'ajouter dans de nombreux centres (Montaigu, Pornic, Montbert, Pont St Martin, Machecoul, Bouaye, Legé, St Brévin, Le Pellerin, Mouzillon, St Philbert, etc..) une nouvelle forme de flexibilité : la double PPH !

■ **La double PPH ?** La double Période Pluri Hebdomadaire. C'est-à-dire une modification de votre régime de travail. A lieu de supporter 8 semaines de sécabilité de gestion en juillet et août, La Poste vous propose de n'avoir plus **qu'un jour de repos toutes les deux semaines**. Par un coup de baguette magique, votre tournée qui pèse 7 h par jour 10 mois dans l'année, passe à soudain 6h22 par jour pendant deux mois, « *baisse de trafic* » oblige...

« *Les agents n'aiment pas la sécabilité* »

nous affirme les directions en audience... Ah bon ? « *On l'enlève, de quoi vous plaignez-vous ?* »... Et bien, à SUD, on se plaint de la triple peine : des salaires qui stagnent, des tournées qui s'allongent, des efforts toute l'année. Accepter la double PPH ou la sécabilité supposerait d'accepter le principe qu'on ne travaillerait pas assez en moyenne sur l'année. Alors à SUD on répond que les **IP, les colis, les recommandés, les nouveaux services, les doubles tournées, les CHM avec 2 ou 3 PDI par case, les manipulations pour les réex, le flashage avec Factéo**, etc... représentent déjà suffisamment de charge de travail supplémentaire !



■ **Qu'est-ce que La Poste gagne avec sa double PPH ?** Des centaines de jours de travail tout simplement ! Quand on n'a qu'un jour de repos tous les 15 jours, pendant 8 semaines, on travaille 25h30 de + (6h22 x 4 jours de repos en moins). Quand on fait la séca de gestion sur 8 semaines, on travaille 20h de + (30 minutes de séca sur 5 jours travaillés x 8 semaines). Multipliez le tout par le nombre d'agents concernés dans votre centre... On vous laisse analyser le calcul mais pour SUD l'opération est tout bénéf' pour l'employeur seulement ! **Dans tous les cas, on n'y gagne que du travail supplémentaire.**

Pour info tout de même, La Poste, entreprise à capitaux publics, dégage 500 millions d'euros de bénéfices tous les ans... L'Etat ne reverse pas les 350 millions d'euros nécessaires

pour les missions de service public et les plus hauts dirigeants voient leurs rémunérations augmenter exponentiellement. Tout va bien en fait...

**A partir du 23 mars 2016, SUD appelle tous les postiers-ères à se mobiliser massivement pour**

■ 13<sup>ème</sup> mois ■ **Pas un salaire ou une pension en dessous de 1600 euros net** ■ Promotion automatique à l'ancienneté pour l'ensemble du personnel ■ **Un départ = une embauche** ■ Réduction du temps de travail à 32h avec embauches correspondantes ■ **Transformation des emplis précaires en CDI** ■ Arrêt de la sous-traitance ■ **Volant de remplacement à 25%** ■ Arrêt des réorganisations, des fermetures, mutualisations ou délocalisations de services et des mobilités forcées ■ **Mesures spécifiques sur la pénibilité** ■ Arrêt de tout forme de répression et du management de la peur ■ **Pour un service public postal et bancaire garanti et financé**